

Plus de 15 tonnes de résine de cannabis saisies durant le 1^{er} semestre 2008

L'Etat préoccupé par la propagation de la toxicomanie en Algérie

Plus de 15 tonnes de résine de cannabis ont été saisies durant le premier semestre 2008, a-t-on appris jeudi auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT). «Au total 15 443,615 kg de résine de cannabis, 500 gr d'herbe de cannabis ont été saisis par les services de lutte contre la drogue, en plus de la découverte de 9 278 plants de cannabis, selon le bilan du premier semestre 2008 sur la saisie des drogues et substances psychotropes», a indiqué à l'APS le directeur général de l'ONLCDT, M. Abdelmalek Sayah. Concernant les affaires traitées, l'ensemble des services de lutte (Gendarmerie nationale, Sûreté nationale et Douanes algériennes) ont eu à élucider, selon la même source, 3 720 affaires, dont 1 073 liées au trafic et à la commercialisation de la drogue ; 897 sont liées au trafic de résine de cannabis et d'opium. Au sujet de la détention et de l'usage de la drogue, 2 629 dossiers ont été traités durant cette période, dont 2 508 concernent la détention et l'usage de résine de cannabis et d'opium, 116 de détention et usage de substances psychotropes, et 18 dossiers

de culture de cannabis et d'opium. Pour ce qui est des personnes impliquées dans ces affaires, la même source a indiqué que les services concernés ont procédé à l'interpellation de 5 641 individus. «Sur ces 5 641 individus interpellés, on dénombre notamment 1 664 trafiquants, 3 505 usagers de résine de cannabis et d'opium, 266 trafiquants et 123 usagers de substances psychotropes, ainsi que 48 cultivateurs de cannabis et d'opium», a-t-il expliqué. Parmi les personnes interpellées, on a recensé 52 étrangers, dont notamment 15 Maliens, 11 Nigériens, 6 Marocains, 4 Nigériens, 3 Camerounais, 1 Tunisien, 1 Ivoirien, 1 Français et 5 autres dont la nationalité n'a pas été précisée. Par ailleurs, selon le même bilan, 189 personnes impliquées font encore l'objet d'actives recherches, souligne-t-on de même source. Afin de déterminer l'ampleur du phénomène, une enquête nationale sur la propagation de la toxicomanie sera lancée au mois d'avril 2009. Elle devra également permettre l'élaboration d'une politique nationale globale de lutte contre ce fléau, ajoute le responsable de l'ONLCDT. L'enquête nationale qui a

bénéficié d'une enveloppe financière de 20 millions de dinars sera lancée en avril 2009, indique-t-on encore.

Cette enquête couvrira un échantillon de 20 000 ménages et concernera toutes les couches et catégories concernées de la société, afin d'avoir une vision approfondie sur l'état d'extension de ce fléau, a-t-il précisé. Elle concernera les tranches d'âges de 12 à 15 ans, de 15 à 20 ans, de 20 à 40 ans, ainsi que la tranche des plus de 40 ans, et sera réalisée sur la base de questionnaires individuels.

Cette enquête vient à point nommé si l'on considère que la situation de la consommation de la drogue en milieu juvénile est alarmante en Algérie, de l'avis du même responsable. «Si nous n'arrivons pas à éradiquer ce phénomène, nous aurons d'ici à peu de temps une jeunesse malade, qui va influencer négativement sur le développement socio-économique du pays», a-t-il dit.

S'agissant de la propagation de ce fléau en milieu féminin, le même responsable a relevé qu'un taux de 4 à 5 % est recensé notamment chez les universitaires et les lycéennes.

R. N.